

# ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE 1853

454. Paray Fustan  
Mouca

Mariage

S<sup>r</sup> Boudet  
Jean Joseph,  
Dominique Arthur,  
au D<sup>me</sup> Dufail  
Mari Rose Julie

San mil huit Cens Cinquante trois, le quatre avril  
à quatre heures de l'après midi, Pardevant nous Jean  
Baptiste Alfred Aguis, Chevalier de la Légion d'honneur,  
maire de la Commune de Saint Pierre de Martinique.  
Sans Comparus en notre maison Commune le sieur  
Boudet Jean Joseph Dominique Arthur, tailleur  
d'habits, domicilié à Saint Pierre, rue saint Denis -  
fort, ni au même lieu, âgé de quatre vingt, mil huit  
Cens trente quatre, appert sur acte de naissance  
inscrit sur nos registres de l'Etat Civil le vingt neuf  
du même mois, fils mineur naturel de Dominique  
Jeanne Marie Erasile, sans profession, âgée  
de trente neuf ans, domiciliée à Saint Pierre,  
Reconnu par son père sieur Joseph René Saint  
Rose Boudet, propriétaire, âgé de cinquante six

# ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE 1853

ans, Domicilié à Saint Pierre, aux Termes d'un  
acte reçu par M. Sabès, notaire à Saint Pierre,  
en présence de témoins, le deux mars dernier,  
Enregistré le même Jour, aux droits d'un franc.  
Le futur Epoux procédant du Consentement et en  
présence de sa mère, procédant aussi du Consentement  
de son père, suivant acte reçu par M. Sabès,  
& son Collègue, notaires à Saint Pierre, le vingt six  
Mars dernier, Enregistré le même Jour, aux  
droits de cinquante Centimes — D'une Part,  
Et Demoiselle Dufail, Marie Rose Julie,  
sans profession, Domicilié à Saint Pierre, place  
du Marché du fort, vis à vis le Courroux de Richard  
le vingt neuf Juillet, mil huit Cent quatrevingt  
cinq — aux Termes d'un acte de notoriété dressé par le  
Juge de paix du Canton de Saint Pierre, le premier  
Avril courant, Enregistré le même Jour, aux  
droits de cinquante Centimes, homologué par  
jugement du tribunal de première instance de  
Saint Pierre le deux de ce mois, enregistré le même  
Jour, aux droits de deux francs; fille légitime et  
légitime de Sieur Amour Dufail, marchand, âgé de  
quarante un ans, et de Dame Marie Ursule  
Elisée, sans profession, âgée de trente huit ans,  
tous deux Domiciliés à Saint Pierre, du Consentement  
et en présence de leurs parents procédant de la façon Epoux,  
D'autre Part — Desquels actes et jugements  
d'homologation sus énoncés, expéditions sèches ont  
été reproduites et vers demeurer annexés à celui  
de nos registres à déposer au greffe du tribunal  
de première instance de Saint Pierre, après avoir  
été signés et paraphés des futurs Epoux et De  
nous; lesquels nous en requies de procéder à la  
celebration du Mariage projeté entre eux, et dont  
les publications ont été faites devant la  
principale porte de notre maison Commune,  
le dimanche, six et treize Mars dernier à huit  
heures du matin, aucune opposition au dit  
Mariage ne nous ayant été signifié, faisant

# ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE 1853

Fol. 140

Adroit à leur requête, après avoir donné lecture de  
toutes les pièces sus mentionnées & du Chapitre six de  
titre du Code Napoléon, Intitulé du Mariage: Les  
Dits futurs Epoux ont accepté conformement à la loi  
du Dix huit, mil huit cent cinquante, s'ils ont  
fait un Contrat de Mariage, nous ont exhibé un  
extraict de cet acte, reçu par M. Sabis, notaire à Saint  
Pierre le quatre du courant, en conséquence nous leur  
avons demandé s'ils veulent se joindre pour mari  
ou pour femme, chacun d'eux ayant répondu positivement  
& affirmativement, nous Dits & Chélarus au nom  
de la loi, qui le sieur Boudet, Jean Joseph Dominique  
Arthur, Et la Demeille Dufail, Marie Rose Julie,  
leur mère par le Mariage; De tout quoi nous Dits  
acte en présence des sieurs 1.° Pierre saint bel, propriétaire  
âgé de soixante cinq ans. 2.° Joseph Henry Lecomte, marchand  
Hautleur, âgé de trente huit ans. 3.° Henry Rosnard  
Elisier jeune, négociant, âgé de trente quatre ans. Oncle  
de l'Epoux, & M. Eugène Arthur Dufail, Commercant,  
âgé de trente six ans, mari de l'Epouse, tous quatre domiciliés  
à Saint Pierre, Et une des Epoux, les père & mère de l'Epouse  
et les quatre témoins signés au verso le présent acte de  
Mariage à l'exception de la mère de l'Epoux qui a  
Dufail, née surin de Cerguis, on a trouvé un mot rajouté  
à la prestation lignée, lecture faite.

Julie Dufail  
Eusebe Dufail  
Joseph Daniel  
Eug. Art. Dufail

M. Boudet  
J. H. Lecomte  
H. Rosnard  
E. A. Dufail

du sieur mari Elisier  
Marie Rose Julie  
A. Lecomte